

BIEN VIVRE À SAVIGNY

M. Teillet, quel Maire êtes-vous ?

Personne ne conteste plus la **gravité du bouleversement climatique**, et nous vivons cet été 2022 un épisode de canicule exceptionnel. Comment répondons-nous à cette crise à Savigny ? Au lieu d'amorcer la transition énergétique, le Maire engage l'achat d'un car diesel et ne fait rien pour réduire la distance entre école et domicile. Au lieu de développer les îlots de fraîcheur, il fait abattre une centaine de marronniers en bonne santé pour augmenter les places de parking, et dépense l'argent de la métropole pour en replanter d'autres.

Sur le plan de la sécurité, la situation se tend dans toutes les banlieues. Que faisons-nous à Savigny ? Le Maire ne fait rien pour obtenir davantage de forces de police nationale, diminue les capacités d'intervention des centres sociaux, et prétend régler les questions de sécurité en regroupant notre police avec celles de deux autres villes, déjà elles-mêmes incapables de régler leurs problèmes de violence urbaine.

Le Conseil municipal fonctionne-t-il au moins correctement ? Pas vraiment. Le nouveau Maire réduit un peu plus à chaque séance les possibilités de dialoguer pour faire avancer les dossiers locaux.

Terminées les occasions de débattre lors des conseils municipaux. La majorité s'enferme dans l'obstruction et ne partage pas les documents de travail. Le maire et ses adjoints éludent les questions posées faute de bien connaître leurs dossiers. En conseil, le Maire ne tient pas compte des amendements proposés, même pour des corrections techniques dans les textes.

Oubliés les conseils de quartier mis en place lors de la dernière mandature, le budget participatif, les concertations avec les habitants pour co-construire des propositions.

Le maire a montré son mépris et son arrogance lors du dernier conseil au moment d'approuver le **nouveau projet de renouvellement urbain du quartier de grand-vaux**. Un projet de 100 M€ dont 7,3 M€ TTC à la charge de la commune et de 19,7 M€ TTC à celle du GOSB qui nous refacturera ces coûts, concernant 6 000 habitants, la démolition de 583 logements et la construction de 970 nouveaux logements, de nouvelles infrastructures à prévoir, des travaux prévus jusqu'en 2031 ... Nos élus sont longuement intervenus pour poser des questions et proposer de dialoguer sur des améliorations encore possibles pour ce projet important. Aucune réponse n'a été donnée, aucun débat n'a pu être mené. Le conseil a duré 40 mn dont 35 mn d'interventions des élus de l'opposition.

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONT, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

OSONS SAVIGNY

Nous pouvons tous constater l'augmentation des épisodes de chaleur sur les dernières années, et plus particulièrement durant cet été 2022.

C'est pourquoi il est nécessaire, pour les programmes de construction sur la ville, d'harmoniser ces espaces avec de la végétalisation.

Et plus particulièrement lorsqu'il s'agira de lancer le projet de ZAC sur le secteur de la gare.

Nous aurons besoin d'un cœur de ville sécurisé, végétalisé et harmonieux à la hauteur des attentes placées pour une commune de 37.000 habitants.

Un grand merci à Alexis Izard pour son travail sur la commune et bon courage à lui dans ses fonctions de Député.

Christophe-Reynald MICHEL et Aude HERNANDEZ.
Conseillers municipaux du groupe "Osons Savigny".

VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme
au règlement intérieur du Conseil municipal
voté le 24 mars 2022.

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

RASSEMBLONS SAVIGNY ! - MAJORITÉ MUNICIPALE

Quels sont les maux qui rongent l'opposition ?

Au fil des séances du Conseil municipal (et des tribunes d'expression libre intégrées à ce magazine), **l'opposition a fait preuve, soit d'obstruction soit d'absence de construction, reprochant à la majorité tous les maux de la terre et attaquant sans cesse M. le Maire, comportements indignes d'élus municipaux.**

Nous leur accordons que tout est perfectible et que rien n'est parfait. Personne ne l'est ! Comment pourrions-nous faire aussi bien qu'un champ de patates, que des pistes cyclables (jamais tracées), que l'abandon de l'entretien des voiries et des cimetières ou encore la construction de toujours plus de social dans une ville où la mixité doit être choisie et non subie ?

En effet, il y a de ceux qui gesticulent, qui caricaturent et qui calomnient. Il y a ceux qui nous donnent systématiquement des leçons tout en oubliant que leur gestion a été sanctionnée dans les urnes en décembre 2021. Il y a ceux qui se permettent d'écrire à des riverains un tissu de mensonges, en propageant la peur et en insultant M. le Maire.

Et puis, il y a ceux qui n'ont aucun respect pour le personnel communal, qui le harcèlent, ceux qui le vilipendent et qui l'agressent verbalement.

Oui, perdre une élection est douloureux, c'est un chemin tortueux de questionnement et de tâtonnement, d'écoute et de réinvention d'un engagement citoyen et politique.

Cependant, cela n'est en rien une excuse à des comportements inacceptables, inadmissibles et réprimandables.

Est-ce vraiment le visage que ces Elus souhaitent dévoiler auprès des habitants de Savigny ? Car ne vous y trompez pas, chers lecteurs, si toutes les ruses et les plus basses méthodes sont utilisées pour salir la réputation de M. le Maire et de la majorité municipale, rien n'indique que ce n'est pas aussi des méthodes qu'ils ont déjà employées (ou qu'ils vont employer) pour vous duper ou vous présenter un projet parcellaire, tronqué d'informations pourtant essentielles.

Face à ces comportements, notre enthousiasme ne fléchit pas. Bien au contraire, nous avons pris le parti de répondre par des arguments techniques précis tout en faisant le choix, comme nous vous l'avons annoncé, dès le début de notre mandat, de vous consulter et de ne jamais rompre le dialogue que nous avons entamé avec vous.

A la rentrée, nous inaugurerons le groupe scolaire F. Buisson, les services s'activent pour relancer les comités de quartier, nous vous proposerons une saison culturelle riche en couleurs et nous continuerons la modification du PLU pour préserver notre cadre de vie.

Les instances de travail ne manquent pas en mairie. Majorité et opposition se rencontrent au sein de commissions thématiques en amont des Conseils municipaux. Ces commissions sont les organes de dialogue où toutes les questions peuvent être posées et où des amendements peuvent être proposés.

Le Conseil municipal est une tribune, une grande pièce de théâtre (souvent très mauvaise) où chacun joue son rôle doctement. L'opposition s'oppose et la majorité argumente et essaie de convaincre. En 2022, nous aurions pu penser que les ressorts du théâtre classique seraient un peu démodés. Il est peut-être tant de réinventer les rôles pour que chacun puisse s'épanouir et œuvrer pour améliorer le quotidien des habitants. **Car la morale de cette petite histoire est sûrement là : l'opposition n'aurait-elle pas oublié sa boussole, le compas de son engagement plaçant en son centre son égo meurtri au lieu d'agir pour l'intérêt général ?**

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »